

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **04 juin 2024**

Nombre de conseillers

- en exercice	14
- présents	12
- votants	14 (12+2 pouvoirs)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :
29/05/2024
Date d'affichage :
29/05/2024

Objet

1.4 Convention maîtrise ouvrage avec le SIVAP . Travaux eaux usées et pluviales. Rue Marcus Claudius et Ch. de Grangeneuve

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin et à vingt heures trente , le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN Emmanuel OULION ,Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND , Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents : Emmanuel OULION (a donné procuration à Mme Eyraud) , Bernard BRUN (a donné procuration à M Doitrand)

Secrétaire de séance : DURAND Josiane

Mme le Maire, rappelle que la commune a sollicité le SIVAP afin que les travaux d'eaux usées et d'eaux de pluviales, chemin de Grangeneuve et rue Marcus Claudius, soient réalisés par le Syndicat. Ces travaux seront réalisés en coordination avec les remplacements des réseaux d'eau potable prévus par le Syndicat du SIVAP.

Le SIVAP sera coordonnateur.

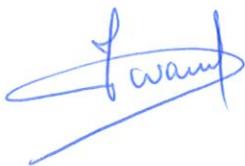
Mme le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage afin que le SIVAP assure les études préalables pour la réalisation de ces travaux conjoints.

Un avenant sera présenté ultérieurement lorsque la consultation des entreprises aura été élaborée et approuvée, permettant ainsi de répartition des coûts

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Mme Eyraud à signer la convention financière du SIVAP

La secrétaire de séance
Mme Josiane DURAND



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 05/06/2024
Le Maire,
Catherine EYRAUD



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 30/04/2024